



Lettre du SNUipp-FSU Isère

lundi 27 mai 2013

La répression syndicale, ça suffit : écrivons à la DASEN !

Nous vous annonçons, dans l'« Echos des cours » de mai, la victoire au Tribunal Administratif des cinq directeurs ou chargés d'école opposés à Base élèves.

Après des années de mobilisation, nous nous félicitons du symbole que représentait ce jugement.

Malheureusement, la Directrice académique (DASEN) ne souhaite pas en rester là, puisqu'elle a inscrit à l'ordre du jour de la CAPD du 30 mai (celle du mouvement !) de nouvelles mesures de retraits d'emploi de directeur contre nos deux collègues, Rémi Ri Allan et Claude Didier.

Ils ne sont pourtant plus directeurs d'école depuis trois ans !!

Nous sommes indignés d'une telle démarche.

Nous vous proposons un modèle de courrier en pièce jointe, à envoyer à la DASEN à l'adresse suivante ce.ia38@ac-grenoble.fr (avec copie à snu38@snuipp.fr), afin de soutenir nos collègues qui n'ont commis aucun acte répréhensible.

Nous attendons l'amnistie sociale, comme le Président de la République s'y était engagé, et non la poursuite de la répression syndicale.

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr